

LANCEMENT DE L'APPEL À CANDIDATURES « MON TERRITOIRE DE PRÉVENTION »

Le Club Acteurs de la Prévention lance l'opération « Mon Territoire de Prévention ». Cet appel à candidatures va révéler et accompagner des initiatives locales de prévention en santé qui ont permis de rompre la fatalité de l'isolement, facteur majeur de la fragilité, en réalisant un changement d'habitudes dans un village, une petite ville, une île, un quartier, une école...

Ces actions émanent d'acteurs de tous âges, inspirés et inspirants. Elles visent à démontrer que la prévention doit être souvent locale et adaptée au terrain pour devenir une réalité tangible, visible, accessible et reproductible.

Depuis plus de 7 ans, les membres du Club Acteurs de la Prévention partagent la même ambition, celle de faire de la prévention une priorité et une réalité de la politique de santé publique en France.

Qu'il s'agisse des rencontres du Club en région PACA, de la « Journée de la Prévention », jeu de piste dans Paris, du « corner prévention » à l'hôpital, ou des échanges de bonnes pratiques menés avec les départements ultramarins sur le surpoids et l'obésité, le Club Acteurs de la Prévention a, au-delà de ses propositions, initié et accompagné des actions locales.

Dans le prolongement des travaux du « groupe de travail prévention locale » qui ont mis l'accent sur les disparités d'accès à la santé, de longévité et d'éducation à la santé entre régions, villes, voire quartiers, il est apparu nécessaire de démontrer que ce morcellement n'était pas toujours figé et que des initiatives prises par un petit groupe peuvent être parfois plus efficaces qu'une campagne télévisée.

L'appel à candidatures lancé par le Club Acteurs de la Prévention sous le nom « Mon territoire de Prévention » se veut un catalyseur de « bonnes pratiques », avec l'ambition de promouvoir et de déployer sur d'autres territoires, des initiatives locales qui ont fait leurs preuves et ont permis de transformer positivement des situations parfois désespérées.

L'objectif est d'identifier ces actions originales et ludiques ayant contribué à rompre l'isolement géographique, culturel, numérique, économique d'un groupe d'habitants, grâce à un changement d'habitude positif qu'elles ont suscité :

- En ayant réduit la survenue de maladies,
- En ayant contribué à limiter les effets secondaires d'une pathologie
- Ou/et en ayant participé à la stabilisation/guérison.

Cet appel à candidatures est ouvert aux acteurs locaux, de tous âges, qui ont su promouvoir des initiatives de prévention dans le but de rompre l'isolement des territoires et des personnes, en mettant en place des actions d'accompagnement ou de partage, lesquelles ont été ensuite adoptées par un groupe d'habitants.

Critères d'éligibilité :

- Sont concernées, les initiatives situées dans des îles, de petites villes, des villages, des agglomérations de **moins de 100.000 habitants**.
- L'action initiée doit correspondre à l'une des trois thématiques suivantes:
 - **Le dépistage** : améliorer l'accès aux dépistages, tels les cancers, les maladies infectieuses (maladies sexuellement transmissibles), les maladies génétiques...
 - **La vaccination** : accompagner la politique vaccinale au niveau local (obligation vaccinale des enfants de moins de 24 mois), renforcer la couverture vaccinale, notamment la grippe, rechercher l'adhésion des professionnels de santé (du sanitaire et du médicosocial), lutter contre l'hésitation vaccinale, optimiser l'antibiothérapie responsable dans le cadre de la prévention des maladies infectieuses.
 - **La prévention du surpoids, du diabète et de l'obésité** : lutter contre le diabète, prévenir les effets du surpoids et de l'obésité, augmenter la pratique de l'activité physique, faciliter l'accès à une alimentation équilibrée...

Où postuler ?

L'ensemble du dossier de candidature doit être envoyé par voie postale à l'adresse suivante : Club Acteurs de la Prévention, 103 rue de Grenelle, 75007 Paris. **La date limite de dépôt des dossiers est le vendredi 28 juin 2019.**

Venez partager le succès d'un changement d'habitude !

AVEC LE SOUTIEN INSTITUTIONNEL DE :



CONTACTS

Stéphanie Pistre : 01.70.91.72.09 / 06.20.57.33.46 – spistre@gincofrance.com

Estelle Groff : 06.89.19.59.26 – groffestelle@gmail.com

Lara Zufrieden : 06.10.37.67.24 – lara_zufrieden@hotmail.fr
